

Conseil National de Transition

Communiqué du 28 avril 2021 : Fidèle aux missions

Depuis l'arrestation d'Eric Fiorile par la police du gouvernement républicain, le Conseil National de Transition (CNT), canal historique, conformément aux instructions d' « Eric Fiorile libre », a installé aux postes décisionnels les deux remplaçants que ce dernier avait préalablement désignés. Pour tenir compte de la pluralité d'opinions parmi les membres du Conseil National de Transition (CNT) relativement aux décisions à prendre, une commission nationale (Etat-Major) a été établie. La commission nationale (Etat-Major) siège quatre matinées par semaine et collecte les avis de tous les membres référents présents. Les décisions sont prises ensuite en conscience et en responsabilité.

Un « comité de soutien d'Eric Fiorile en prison » aurait été créé à son initiative pour annoncer qu'il reprendrait désormais en mains la gestion du CNT depuis sa prison. Une demande expresse aurait été également faite aux membres du CNT actuellement en responsabilité de mettre fin à leur intérim et de rendre toute leur autorité à « Eric Fiorile en prison ».

A cet égard, certains d'entre vous avez reçu un courriel le 23 avril 2021, un autre dans la nuit du 25 au 26 avril, puis un autre dans la nuit du 27 au 28 avril. Il ne s'agit pas de communications officielles du Conseil National de Transition (CNT), canal historique. Cela nous conduit à rappeler que les adresses courriel officielles du Conseil National de Transition (CNT) sont :

contact@conseilnational.tv
neopol@conseilnational.tv
cntetatmajor@conseilnational.tv
latransition@conseilnational.tv

Parce que nous considérons que la libération d'Eric Fiorile est un objectif prioritaire des membres du Conseil National de Transition (CNT), il convient de s'interroger sur l'opportunité de toute initiative qui serait susceptible à l'inverse, de ne pas accélérer sa sortie. Jusqu'à plus ample informé, il apparaît que le meilleur « comité de soutien d'Eric Fiorile » se compose de l'avocat qui le défend, et du Conseil National de Transition (CNT) fort de tous ses membres fidèles.

Les membres du Conseil National de Transition (CNT), canal historique, à savoir le CNT déclaré à l'ONU en 2015, avec le Programme de la Transition écrit par Eric Fiorile, et sous l'autorité de la Cour Suprême du Peuple Souverain, réunis ce jour en commission nationale (Etat-Major) déclarent ici que :

- « Eric Fiorile libre », reprendra toute sa place au sein du Conseil National de Transition (CNT), en attendant, la commission nationale (Etat-Major) conduit la marche du Conseil National de Transition (CNT) et sa progression par les actions déjà menées depuis l'arrestation d'Eric Fiorile le 16 décembre 2020, conformément aux missions assignées au Conseil National de Transition (CNT) par « Eric Fiorile libre »,
- Eric Fiorile est le fondateur du Conseil National de Transition (CNT) et le CNT incarne les principes élaborés par Eric Fiorile ; dans tous les cas, le Conseil National de Transition (CNT) reste fidèle aux concepts de base établis par « Eric Fiorile libre » et s'emploie à mener à bien au quotidien les missions du CNT selon trois principes :
 - aucune décision n'est prise par une seule personne ; toutes les décisions sont prises avec l'avis d'un collège de plusieurs personnes en concertation avec des experts ou d'autres membres, et ce depuis janvier 2021,
 - invalidation et non-reconnaissance de la Ve république,
 - recherche du bien commun, dans la bienveillance et l'intelligence collective en vue de restaurer le juste Droit,
- en tant que gouvernement légal et légitime de la France libre le Conseil National de Transition (CNT) est d'abord indépendant ; il lui est donc par nature impossible de militer ou de revendiquer, de converger, de s'allier ou de pactiser avec quelqu'organisme, mouvement ou groupuscule que ce soit,
- le Conseil National de Transition (CNT) ne reconnaît, n'encourage, ni ne cautionne comme moyen

Conseil National de Transition

Communiqué du 28 avril 2021 : Fidèle aux missions

d'action ni les manifestations ni toute forme de violence et/ou de dégradation,

- le Conseil National de Transition (CNT) est résolument tourné vers la construction d'un monde de paix et de liberté sans corruption.

Ainsi le travail du Conseil National de Transition (CNT) pourra être présenté avec fierté à Eric Fiorile après sa libération.

Par ailleurs, une « proposition » de distinction des comptes PayPal, venant des membres de la famille d'Eric Fiorile reçoit ici un avis favorable du Conseil National de Transition (CNT).

En effet, les dons destinés aux frais de justice d'Eric Fiorile, sont toujours reçus sur le compte PayPal administré par lui et ses proches et accessible désormais sur une page spéciale de la Démosophie et du soutien à Eric Fiorile sur les sites du Conseil National de Transition (CNT).

Les dons destinés au Conseil National de Transition (CNT) étaient jusqu'à présent reçus sur un autre compte PayPal, administré et géré également par Eric Fiorile et ses proches.

Désormais, les dons destinés au Conseil National de Transition (CNT) font l'objet d'une gestion propre au CNT grâce à un nouveau compte PayPal (courriel : latransition@conseilnational.tv) accessible par un nouveau bouton sur les sites du CNT, et les chèques peuvent toujours être envoyés à l'adresse de La Transition au Donjon.

Ce choix n'est que simple commodité de gestion qui permet de bien distinguer le financement des actions menées pour Eric Fiorile de celui des actions du Conseil National de Transition (CNT).

Il va sans dire que les dons destinés aux frais d'exploitation du Conseil National de Transition (CNT) (frais d'impression, de communication, sites internet etc.) seront redirigés, le cas échéant, vers Eric Fiorile, si les conditions financières de sa défense venaient à le justifier.

A ce jour, le meilleur « comité de soutien » d'« Eric Fiorile en prison », est son avocat, et le Conseil National de Transition (CNT) fort de tous ses membres, fidèle aux missions que lui a assignées Eric Fiorile.

Des personnes, ayant perdu la confiance du Conseil National de Transition (CNT), suite à des fautes avérées, et n'œuvrant pas dans l'intérêt du CNT, continuent de tenter de semer le trouble parmi les membres.

Le Conseil National de Transition (CNT) appelle tous ses membres à resserrer leurs rangs.

Le Conseil National de Transition (CNT) continue donc d'assurer ses missions et se réjouit de pouvoir bientôt les poursuivre avec « Eric Fiorile libre », tant il est vrai, rappelons-le, que l'autre priorité est l'installation du CNT et la restauration du juste droit en France.

C'est pourquoi le Conseil National de Transition (CNT) canal historique, par sa stratégie et par les actions continues de ses membres, est plus que jamais engagé dans la diffusion des informations nécessaires auprès des Français, pour permettre aux forces publiques de comprendre la vérité et d'aller enfin accomplir leur devoir d'arrêter les usurpateurs criminels et génocidaires au pouvoir, qui martyrisent et sacrifient la France et son peuple.

Le Conseil National de Transition (CNT) continue d'avancer, plus vite qu'on ne peut l'imaginer...

***« Le vrai démocrate est celui qui, grâce à des moyens purement non-violents, défend sa liberté, par conséquent celle de son pays et finalement celle de l'humanité tout entière. »
(Mahatma Gandhi)***

Conseil National de Transition

Communiqué du 28 avril 2021 : Fidèle aux missions

« *Le peuple de France est libre, je dis bien libre, et restera toujours libre !* »
(Déclaration des Membres du Conseil National de Transition, CNT)

Pour une FRANCE LIBRE !

Pour une TRANSITION dans la PAIX et la LIBERTE !

Signé et validé le 28 avril 2021 par :

Madame Cosme Delphine et Monsieur Laurent Philippe

et les membres présents pendant les sessions de la commission nationale (Etat-Major)

N. B. :

Le CNT appelle donc tous les membres fidèles à ses missions à continuer leurs actions d'information, notamment en utilisant les outils proposés par le CNT, à savoir :

- le livret PROGRAMME, le document « On ne nous dit pas tout », et autres documents d'information à télécharger dans la partie Membres du site conseilnational.fr, les vidéos d'information sur le CNT, afin de faire connaître la vérité aux forces publiques et aux Français
- le LAISSEZ-PASSER, pour faire valoir ses droits pacifiquement en allant si possible en groupe et filmé, montrer l'exemple, en faisant ses courses sans masque dans des supermarchés, pour réaliser des vidéos virales en dénonçant ouvertement et avec preuves à l'appui tous les crimes contre l'humanité commis par toute personne qui impose l'une quelconque des mesures Covid à commencer par le port du MASQUE ! (Voir aussi le mode d'emploi et le tutoriel sur l'utilisation du LAISSEZ-PASSER)
- la déclaration de ZONE AUTONOME DE LA FRANCE LIBRE, pour aider les commerçants, entreprises, transports publics et lieux publics à ouvrir légalement leurs établissements et véhicules en les informant des crimes contre l'humanité qui violent les libertés fondamentales des Français,
- la CONTESTATION DES CONTRAVENTIONS Covid avec le modèle de lettre à l'Officier du ministère public,
- et toutes les autres ressources figurant sur les sites conseilnational.fr, cnt-france.fr dans la rubrique [Adhérents/Actions & Documents](#) et conseilnational.tv
- Nouvelle chaîne de la télévision de la France libre suite à la censure : « CNT canal historique » <https://www.youtube.com/channel/UC1uz5LiVwoitXtLfuhy8jBQ>
- Nouveau groupe facebook « CNT canal historique » <https://www.facebook.com/groups/313395056815736/>

